



*Zoom sur*  
**La rentrée scolaire**

Rue Auguste Frot

faits marquants

zoom sur

agenda



**PAGE 5**  
FÊTE DE LA MUSIQUE



**PAGE 12**  
LA RENTRÉE SCOLAIRE



**PAGE 19**  
RENDEZ-VOUS À VENIR

EchosBacots octobre 2014 - Numéro 1

Directeur de la publication : Jérôme Mabilie

Rédactrice en chef : Ramona Duperron

Photographies : Patrick Escudero/Service communication

J.-P. Guibert/Photos Fête de la musique • Fotolia

Conception/Réalisation : **sep tieme sens**

Tirage : 4 000 exemplaires sur Papier PEFC

Imprimeur : SOGEIM - Mormant

Dépôt légal à parution

## sommaire



### 4 faits marquants

- Chasse aux œufs
- Bois-Le-Roi aux couleurs de l'Europe
- Centenaire de la première Guerre Mondiale : devoir de mémoire au Hartmannswillerkopf
- Commémoration de la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation
- 15<sup>èmes</sup> rencontres musicales ProQuartet Seine-et-Marne
- TAP en fête !
- Parcours théâtral
- Fête de la musique
- Concert - Dîner en blanc
- Fête Nationale
- Forum des associations
- Concert d'art lyrique « Les jardins d'Athéna »
- Journées du Patrimoine

### 7 associations

### 8 vie municipale

- Mettre en place une offre culturelle de qualité
- Appuyer et développer le tissu associatif de Bois-Le-Roi
- Ecouter, aider et accompagner toute personne en difficulté
- La commission "Desserte de la gare/ Circulation/Stationnement"
- La Police Municipale, un acteur essentiel de votre tranquillité
- Les finances au service des Bacots
- Cultiver le caractère de Bois-Le-Roi
- Entretien des voiries, restaurer et aménager

### 12 zoom sur la rentrée scolaire

### 19 agenda

### 21 bloc-notes

### 22 commissions

### 23 tribunes libres



**Jérôme Mabile**, Maire de Bois-Le-Roi

## Le 31 mars 2014, vous avez choisi le changement avec une nouvelle équipe municipale.

Avant toute chose, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée. Cette victoire a été le résultat d'une campagne aussi digne que participative, dans le respect, telle que nous l'avons voulue.

Depuis six mois, votre nouvelle majorité municipale s'est engagée avec détermination dans la mise en œuvre du programme pour lequel vous l'avez élue. Elle s'est attelée, et cela n'était pas prévu, à mettre de l'ordre dans la gestion communale qui était beaucoup moins rigoureuse et beaucoup plus opaque que l'image qu'on pouvait en avoir. C'est un travail de fond qui est en cours, non visible et long mais déterminant.

Grâce aux décisions prises cet été et avec le concours de toutes les personnes qui en ont la charge, la capacité d'accueil du Centre de loisirs a été fortement augmentée : 225 familles ont pu être inscrites pour l'année scolaire 2014-2015, au lieu de 150 les années précédentes.

Il était tout aussi urgent de nous préoccuper, en parallèle, de prévention et de sécurité publique. La réorganisation du fonctionnement de la Police Municipale, pour la rendre plus visible, plus efficace et surtout plus proche de vous, est en marche. Un chef de service de Police Municipale a été recruté et prendra ses fonctions le 20 octobre 2014.

Les services techniques ont été mobilisés pour procéder au nettoyage et au désherbage des rues, au rebouchage des trous dans la chaussée, au curage de nombreux regards. Les passages piétons et la signalisation horizontale des carrefours ont été repeints. Dans le courant du mois d'août, il a été procédé à une réfection de la chaussée de nombreuses rues (rue de Seine, rue du moulin...).

Le chantier de l'avenue Foch a été mené à bien. Dès sa mise en place, la nouvelle équipe, dans sa volonté d'information des Bacots, a pris contact avec les riverains pour les entendre, leur apporter un éclairage sur la fin du chantier et déterminer avec eux les emplacements de stationnement. Les trottoirs ont été refaits en juillet.

Les travaux de remplacement des branchements en plomb ont été relancés alors que rien n'avait été fait dans ce domaine depuis 2012.

Avec l'ensemble des élus, nous avons décidé de lancer une procédure de modification du PLU. Ce projet se fera dans la transparence et l'écoute ; ainsi, je vous invite à notre première réunion publique sur ce sujet qui se tiendra le mercredi 22 octobre à 20h30 en mairie.

Les mois de juin et juillet ont été riches en événements avec une nouvelle programmation.

A l'occasion de la fête Nationale et pour la première fois, nos trois communes, Bois-Le-Roi, Chartrettes et Fontaine Le Port se sont unies pour partager l'ensemble des coûts.

Le 7 septembre, le forum des associations a connu un vif succès et a permis à de nombreux habitants, ainsi qu'aux nouveaux Bacots, de découvrir la richesse de notre tissu associatif.

J'espère que l'ensemble de ces initiatives est de nature à vous permettre d'apprécier le dynamisme et l'efficacité de vos élus. Tout au long de notre mandat, nous nous attacherons à honorer la confiance que vous nous avez accordée. Si rien ne se fait en un jour, nous travaillons pour vous apporter des solutions. Au fil des mois, le changement apparaîtra dans toute son ampleur.

Vous pourrez désormais suivre l'évolution des projets de votre commune grâce aux « Echos Bacots », votre nouveau magazine trimestriel. Prochainement, nous entamerons aussi la refonte du site Internet de la Mairie qui, d'ores et déjà, est régulièrement alimenté. Notre objectif étant de développer davantage d'interactivité et de fonctions aptes à faciliter toutes vos démarches administratives.



## ★ Chasse aux œufs

**20 AVRIL** A Pâques, la tradition a été respectée. La « chasse aux œufs », organisée chaque année dans le parc de la mairie, a permis à petits et grands de glaner quelques uns de ces œufs en chocolat qui font le bonheur de tous. Cette année, les ateliers créatifs proposés dans le cadre des TAP (temps d'activités périscolaires) ont participé activement à la fête en réalisant les paniers servant à recueillir le produit de la « chasse » et les animateurs de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) ont proposé un jeu d'orientation qui a conduit parents et enfants à travers le parc et le bois adjacent. Florilège de sourires et courses effrénées assurés.

## ★ Commémoration de la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation

**27 AVRIL** Cette cérémonie a eu lieu Place Jeanne Platet. Cette résistante née à Paris en 1882 fut arrêtée en avril 1944 à Bois-Le-Roi et déportée à Ravensbruck. Cette cérémonie fut la première du mandat de Jérôme Mabilie, maire de Bois-Le-Roi, en présence des anciens combattants et des corps de pompiers, des agents de la police municipale, de gradés régionaux et d'anciens combattants membres de la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie).



## ★ Bois-Le-Roi aux couleurs de l'Europe

**17-18 MAI** Les 17 et 18 mai 2014, Bois-Le-Roi a eu le privilège d'accueillir à la Base Régionale de Loisirs la 3<sup>e</sup> édition du « Festival Colors of Europe ». Plus de 230 artistes étaient réunis, quelques 60 organisations, des personnalités venues de 15 pays européens. Invités d'honneur de cette édition : les pays Baltes. Concerts, chants, contes, ateliers créatifs, jeux, cafés-débats étaient au cœur de ce rendez-vous annuel qui met en lumière la richesse des diversités de l'Europe, ses talents et savoir-faire pour nous conduire à la rencontre de nos voisins européens.

## ★ Centenaire de la première Guerre Mondiale : devoir de mémoire au Hartmannswillerkopf



### **9-11 MAI** Rencontre franco-allemande intergénérationnelle en Alsace, un symbole pour le jumelage...

50 Français et 50 Allemands, parmi lesquels 70 jeunes se sont retrouvés le vendredi 9 mai sur les hauts lieux des batailles du Linge et du Hartmannswillerkopf en Alsace. Si la journée du samedi fut plus largement consacrée à la découverte des sites commémoratifs, le retour à l'auberge a donné lieu à un moment rare lorsque les jeunes se sont mis à entonner l'Hymne Européen dans un moment de communion. Le partage amical s'est poursuivi tout au long de la soirée dansante qui s'est rapidement improvisée. Les cérémonies officielles dans les cimetières français et allemands se sont déroulées le dimanche en présence de Monsieur Kraft Achim, maire de Langenargen, de son prédécesseur et de Matthieu Cicurel, conseiller municipal représentant la commune de Bois-Le-Roi au sein de l'association de Jumelage. Dans un moment de rare émotion, après le dépôt des gerbes, les jeunes des deux pays ont lu un texte en hommage aux soldats tombés au Vieil Armand.

Le jumelage remercie chaleureusement MM. Camisuli et Cochet, l'association des Anciens Combattants, les mairies, les enseignants et accompagnateurs français et allemands des groupes, sans lesquels cette rencontre n'aurait pu avoir lieu.



## ★ 15<sup>èmes</sup> rencontres musicales ProQuartet Seine-et-Marne

**23 MAI** Dans le cadre du festival du quatuor à cordes qui est accueilli chaque année par la ville de Bois-Le-Roi, le quatuor CoryFeye, originaire de Belgique, nous a proposé une magnifique « conversation entre quatre personnes raisonnables » autour de J. Haydn, Erwin Schulhof, Peteris Vasks et G. V. Albrecht. Engagement musical total, choix de répertoire osé et qualité artistique exceptionnelle étaient de mise. Preuve que le quatuor à cordes est un lieu unique d'expérimentation pour les musiciens interprètes et les compositeurs. Une occasion également de rappeler que ces ensembles qui se produisent près de chez vous, en des lieux souvent intimistes, seront appelés à devenir les grands de demain, invités des plus grandes scènes.

## ★ TAP en fête !

**20 JUIN** Le 20 juin 2014, vos enfants nous ont invités dans l'univers des TAP. Et quel bonheur !

Autour d'ateliers créatifs, de danses et de spectacles de comédie musicale, les enfants nous ont montré la fibre artistique qui anime chacun d'eux. Ces temps d'activités périscolaires ont été tout au long de l'année des moments privilégiés de découverte et de partage, avec des animateurs et des partenaires engagés et passionnés.



## ★ Parcours théâtral

**28 JUIN** La Compagnie du Proscenium a proposé une façon très originale de parcourir le parc de la Mairie tout en redécouvrant quelques textes savoureux de Maupassant : une aventure inédite pour vivre une promenade théâtrale avec les comédiens. « Histoires sans morale en compagnie de Maupasant » fut l'occasion pour les spectateurs de se retrouver au cœur de l'histoire, en osmose avec les comédiens libérés de la distance scène/public. Paysans prêts à tout pour l'argent, bourgeoises au destin brisé, rancunes tenaces, familles sacrifiées, en somme une immersion dans le monde de Maupassant dans lequel petites trahisons et vengeances sans scrupules côtoient les crimes sans assassin.



## ★ Fête de la musique

**21 JUIN** Soirée 100% Rock pour l'édition 2014 de la Fête de la musique à Bois-Le-Roi.

Après une mise en bouche musicale proposée par l'orchestre du Trait d'Union, les membres du groupe seine et marnais « Foby » ont revisité le répertoire Rock des 30 dernières années, faisant vibrer les cordes et frissonner les tympans des quelques 250 personnes qui s'étaient données rendez-vous sur la place de la gare en ce premier jour de l'été. Terrasses bondées, place fermée à la circulation, bières consommées avec modération, ambiance bon enfant, public de 7 à 77 ans, le Rock à l'honneur et une météo particulièrement clémente, autant d'ingrédients réunis qui ont contribué à faire de cette Fête de la musique une réussite de l'avis du public présent.





## ★ Concert - Dîner en blanc

**4 JUILLET** Météo incertaine, prémices d'un été désastreux, le sextète de trompettes du Trait d'Union lance néanmoins la soirée, paré de la couleur blanche adéquate à ce premier « dîner-concert en blanc » proposé dans le parc de la Mairie. Sous la direction de François Lansiaux, l'orchestre du Trait d'Union déroule bientôt son répertoire devant un parterre de spectateurs acquis à sa cause. Le soleil à peine couché, la musique laisse place à quelques tables et autres nappes soudainement apparues pour un éphémère décor unissant les convives en toute simplicité. A la nuit, les acteurs quittent cette scène improvisée et le parc retrouve sa quiétude habituelle.



## ★ Fête Nationale

**13 JUILLET** Après une semaine de pluies continues, le double événement programmé pour la mi-juillet a néanmoins bien eu lieu. Depuis Rio de Janeiro, la planète football attendait avec impatience le coup d'envoi de la finale de la coupe du monde avec l'Allemagne contre l'Argentine. A Bois-Le-Roi, installés à l'intérieur de la salle copieusement garnie du CMCAS, plus de 200 téléspectateurs attendaient fébrilement l'entame de la rencontre projetée sur écran géant. Vers 23h, la traditionnelle descente aux lampions s'est élancée de la salle Marcel Paul en direction de l'île Saint-Pierre pour le non moins traditionnel feu d'artifice. Une première cette année, l'événement a été mutualisé entre les 3 communes du Pays de Seine. Si la pluie a daigné s'interrompre quelques minutes avant le tir du feu d'artifice, des spectateurs courageux, rompus aux intempéries et aficionados des feux d'artifice ont pu assister à la farandole de pétaards tirés au-dessus de la Seine.

## ★ Forum des associations

**7 SEPTEMBRE** La semaine de rentrée scolaire est traditionnellement suivie du forum des associations. Ce fut encore le cas cette année, occasion unique pour le monde associatif de Bois-Le-Roi de venir à la rencontre d'un large public et de faire connaître leurs actions. Cette année encore, une majorité d'associations bacottes étaient présentes pour ce rendez-vous annuel tout comme le public réuni dans une ambiance conviviale. Remerciements appuyés à la section Taekwondo de l'USB qui nous a proposé une démonstration de haut vol sur la scène de la salle du CMCAS-Marcel Paul.



## ★ Concert d'art lyrique « Les jardins d'Athéna »

**19 SEPTEMBRE** Dans le cadre feutré et solennel de l'actuelle salle des mariages de la Mairie, anciennement Château de la Source, la Soprano Rose-Marie Ruellet, résidente de Bois-Le-Roi, accompagnée de la pianiste Patricia Dupont de l'Opéra de Paris ont porté le chant lyrique sur les hauteurs vertigineuses de l'ut et du contre-ut. Haendel, Bellini, Puccini, Verdi, Bizet, Mozart, Strauss, Dvorak, Offenbach, autant de grands noms pour autant de grands airs d'Opéra qui ont captivé les oreilles attentives et comblé les spectateurs présents.

## ★ Journées du Patrimoine

**20 SEPTEMBRE** En cette année de commémoration du centenaire de la Première Guerre Mondiale, le groupe Patrimoine a voulu rappeler le souvenir de cette période de l'histoire telle qu'elle fut vécue à Bois-Le-Roi. L'itinéraire débutait devant l'ancienne mairie, aujourd'hui l'école Olivier Métra, en passant par l'église et le monument aux morts sculpté par Louis de Monard, avant de rejoindre l'actuelle Mairie sise non loin de la villa des Fontenys qui abritait un hôpital militaire. C'est devant un public attentif venu en nombre que les conférenciers du Groupe Patrimoine animèrent le parcours de la grande Guerre dans Bois-Le-Roi qui s'acheva devant l'exposition des carnets de dessins réalisés dans les tranchées par le grand-père d'une habitante de Bois-Le-Roi, Madame Boscus.





## LES TACOTS BACOTS

Dimanche 5 octobre,  
Place de la gare,  
à partir de 10 heures

### Sortie d'automne des Tacots Bacots

**Information :** 01 60 69 57 18

**Courriel :** saussolm@aol.com

**Internet :** lestacotsbacots.blogspot.com

## LES FONTAINES A HISTOIRES

Du 20 au 24 octobre,  
Salle du Clos Saint Père

### Contes et stages « improvisation » pour enfants

**Informations-Inscriptions :** 06 21 12 66 99

**Courriel :** lesfontainesahistoires@orange.fr

**Internet :** www.lesfontainesahistoires.fr

## USB LES P'TITS LOUPS

Du 20 au 24 octobre,  
stade Langenargen

### Stage multi-activités pour les enfants

**Informations-Inscriptions :**

**Internet :** section Ptitsloups

www.usboisleroi.fr

**Courriel :** ptitsloups@usboisleroi.fr

## LE TRAIT D'UNION

Du 20 au 24 octobre,  
Clos Saint Père

### Stage Rythme/Patine

**Information :** 01 64 87 11 90

**Courriel :** letraitdunion77@orange.fr

**Internet :** www.letraitdunion77.free.fr

## BOIS-LE-ROI JUMELAGE

8 novembre, Café de la Gare,  
Place de la Gare

### Repas convivial STAMMTISCH « 25 ans de la chute du mur de Berlin »

**Informations-réservations :**

06 76 53 42 45

**Internet :** www.boislerojumelage.fr

22 novembre,  
Mairie de Bois-Le-Roi entrée libre

### KAFFEEKRANTZ « Le carnaval de Langenargen de A à Z »

## BOIS-LE-ROI AUDIOVISUEL

29 & 30 novembre,  
Salle Marcel Paul



### « Autrefois Le Pays de Seine, 100 ans d'histoire locale des villages de Bois-Le-Roi, Chartrettes et Fontaine-le-Port, 1840-1944 »

**Information :** 01 60 66 31 32

**Internet :** www.blradiovisuel.fr

## LES FONTAINES A HISTOIRES

Mercredis et samedis  
du mois de Décembre

### « Un Noël chez Vous » spectacle chez l'habitant à Bois-Le-Roi

**Informations-Inscriptions :** 06 21 12 66 99

**Courriel :** lesfontainesahistoires@orange.fr

**Internet :** www.lesfontainesahistoires.fr

## LES TACOTS BACOTS

Samedi 13 Décembre 2014

### 10 années d'existence : projection du film « Du Rififi chez les Bacots... »

**Information :** 01 60 69 57 18

**Courriel :** saussolm@aol.com

**Internet :** lestacotsbacots.blogspot.com



## USB TENNIS DE TABLE

### Reprise de la saison pour la section Tennis de table

**Information :** 06 87 96 14 02

**Internet :** www.usboisleroi.fr



## ANAHATA YOGA

### Nouveau à Bois-Le-Roi Le yoga « dynamique »

**Information :** Laurence Franco

06 22 33 25 61

## BIENVENUE AUX « AGAPES » DE BOIS-LE-ROI !

Association affiliée au réseau  
AMAP (Association pour le  
Maintien d'une Agriculture  
Paysanne) d'Ile-de-France,  
propose des produits bio en circuit  
court, sous contrat avec des  
producteurs locaux

**Information-Contact :** 06 50 56 95 81

**Courriel :** lesagapes@gmail.com

**Blog :** lesagapes.canalblog.com

## HAUTS COMME 3 POMMES !



### Parents, vous cherchez une nounou de confiance ?

**Contact :**

Florence MUND

06 33 52 80 58

**Courriel :** f.mund77@orange.fr

<http://hauts-comme-3-pommes.probb.fr>

## Mettre en place une offre culturelle de qualité

### CULTURE

Le choix de la création d'une délégation à la culture et au patrimoine n'est pas neutre. Le chantier est vaste. Un élu investi au quotidien, en relation avec les services est essentiel. L'offre de programmation culturelle est à distinguer de la pratique d'activités. La programmation relève implicitement de la délégation, la pratique d'activités, reposant très largement sur le tissu associatif local, est placée sous la responsabilité de l'adjoint. Le dossier de la bibliothèque municipale est géré conjointement.

**T**rès rapidement, il est apparu important de délimiter une frontière entre l'offre de programmation culturelle municipale et l'offre globale. Aujourd'hui, trois acteurs majeurs sont à l'œuvre.

- Les organisateurs des deux festivals soutenus financièrement par la Communauté de Communes (Les Briardises pour le théâtre, ProQuartet pour la musique classique).
- Les associations de Bois-Le-Roi qui assurent de fait une partie de la programmation et sur lesquelles la ville s'appuie pour étoffer largement son offre.
- La municipalité qui constitue le troisième acteur.



Patrick Escudero

L'ancienne équipe, face à la difficile équation de l'absence d'un point d'ancrage et d'un budget famélique, avait tenté de masquer ces carences en proposant une programmation à « moindre frais ».

Si l'on ajoute à cela une faiblesse dans l'emploi des outils de communication moderne (affichage désuet, site internet sous employé, absence de base de données...), une confusion dans le calendrier des manifestations, un empilage des événements afin de maximiser l'occupation des salles louées à des tiers, le constat de l'absence d'une ligne directrice s'impose.

Notre projet vise donc à proposer une offre culturelle municipale qui participe au renforcement de l'esprit village en direction de tout public alliant dynamisme, inventivité et ouverture. Cette année, 250 spectateurs étaient présents place de la gare pour la fête de la musique. Ce nouveau rendez-vous doit figurer à l'agenda. La ville doit aussi servir de décor à tout type d'événements : soirée ciné et théâtre en plein air, dîner en blanc avec concert, expositions d'art plastique. La



Concert ProQuartet

culture doit aller vers tous les publics. Elle doit investir l'espace.

Non, l'absence d'un espace dédié n'est pas rédhibitoire ; il s'agit de faire preuve d'inventivité.

Pour autant la question reste posée. Les événements en plein air sont dépendants des aléas de la météo, ils ne se prêtent pas à toutes les manifestations culturelles. Une solution évidente existe pourtant. Seul un pont sur la Seine sépare Bois-Le-Roi de Chartrettes qui dispose d'un outil parfaitement adapté, l'Espace Multi Culturel. Les contacts sont établis, la volonté de travailler ensemble et de mettre des moyens en commun pour la programmation culturelle est réelle, le chantier est en cours. Dans cette nouvelle relation, c'est le public qui en sortira gagnant. L'échéance est fixée à l'horizon 2016.

Le patrimoine et les personnages font également partie de la culture. En ce sens, Bois-Le-Roi dispose d'une histoire riche qu'il convient de mettre en lumière au travers de l'action culturelle. Il y a une méconnaissance des personnages illustres ayant résidé dans la commune. Si certaines rues portent leur nom, qui connaît le compositeur Olivier Métra ? Musidora vous évoque-t-elle quelque chose ? La muse de Louis Feuillade, fondateur de la Gaumont, actrice, réalisatrice, productrice, peintre, des-

sinatrice, écrivain, grande amie de Colette, fait pourtant partie des personnages haut en couleur ayant vécu à Bois-Le-Roi.

La commune dispose également d'un riche patrimoine architectural, privé certes, mais qu'il convient de mettre en valeur et de préserver. Posées au bord du fleuve, « Les affolantes des bords de Seine » sont la trace d'un riche passé architectural. Un parcours du patrimoine doit être envisagé, l'effort entrepris par la communauté de communes pour financer la pose de plaques explicatives doit être prolongé afin de développer l'attractivité touristique du Pays de Seine et de valoriser notre cadre de vie, le travail du groupe patrimoine plus largement diffusé.

Enfin, la Culture dépend également de l'accès à la connaissance. La bibliothèque reste donc aujourd'hui le lieu public par excellence permettant d'accéder à l'information qui seule permet d'acquérir cette connaissance. Aujourd'hui, le lieu est inadapté. Il manque d'attractivité et d'accessibilité. La bibliothèque de demain doit disposer des nouveaux outils d'accès à l'information : le livre papier bien sûr mais également le livre dématérialisé, du contenu visuel, audio, de la formation via des accès en ligne. Autant de réflexions à mener par le personnel de la bibliothèque conjointement avec les élus pour bâtir l'espace de demain.



# Appuyer et développer le tissu associatif de Bois-Le-Roi

## VIE ASSOCIATIVE, SPORT ET CULTURE

La vie associative a toujours eu une place importante dans notre commune. C'est une véritable chance pour les Bacots de tous âges et pour le lien social et d'amitié entretenu par les nombreux bénévoles dévoués au succès de leur pratique.

La Mairie y a également toute sa part puisque nombre d'entre elles ne pourraient perdurer sans les subventions financières municipales (plus de 420 000 euros votés au conseil municipal de mai 2014), la mise à disposition gratuite des équipements sportifs et des salles municipales, l'entretien des locaux par les services techniques qui assurent également le soutien logistique (barnums, estrade, sonorisation,...) de toutes les manifestations festives régulières.



Stéphanie Chaîne

Dès notre installation début avril, nous avons créé la Commission Vie Associative (composée d'élus de la majorité et de l'opposition) afin d'examiner les différentes demandes de subventions présentées en début d'année par les associations et rencontré certaines d'entre elles pour obtenir des éclaircissements sur leur mode de fonctionnement.

Avec Patrick ESCUDERO et Stéphanie CHAÎNE, nous mettons progressivement fin aux lacunes constatées qui mettaient en cause la sécurité juridique de la commune : absence de conventions avec certaines associations utilisatrices du domaine public, absence totale de convention d'utilisation du gymnase municipal par le département et le collège DENECOURT,...



## ★ questions

**Maintiendrez-vous les subventions de toutes les associations ?**

**Le subventionnement des associations ne sera pas remis en cause dès lors que les conditions légales sont remplies : déclaration de l'association en Préfecture, projet d'intérêt public local, tenue régulière des assemblées générales, comptabilité conforme et rigoureuse, absence de caractère religieux, compte-rendu de l'utilisation de la subvention,....**

**N'oublions jamais qu'il s'agit de l'argent des Bacots et qu'il doit être utilisé sur des projets viables qui sont examinés par la Commission Vie Associative puis par le conseil municipal.**

**Quels sont les besoins en équipement sur lesquels vous travaillez déjà ?**

**Une aire de jeu pour les enfants, la bibliothèque et l'aménagement du complexe sportif Langenargen.**



Nous avons également été surpris de constater que deux associations attendaient toujours de percevoir les avances sur subventions importantes votées en janvier et février par l'ancienne mandature, faute pour l'ancienne équipe d'avoir parallèlement renouvelé leurs conventions d'objectifs. Pourtant, celles-ci sont obligatoires lorsque l'association perçoit annuellement plus de 23 000 euros. L'une d'entre elles avait ainsi été contrainte de négocier un découvert bancaire...

Nous avons également pu préparer le Forum des Associations où nous demandons désormais que toutes les associations subventionnées soient présentes afin que tous les Bacots puissent prendre connaissance des activités qu'ils financent.



Laurent Plagnol

Nous travaillons sur l'implantation de la nouvelle bibliothèque, la rationalisation de l'occupation des salles municipales, l'aménagement du complexe sportif Langenargen et le moyen de sécuriser ce site victime de trop nombreuses incivilités la nuit.

Nous travaillons enfin pour que l'offre se diversifie encore (nouvelles activités sportives, nouveau programme culturel, événements festifs réguliers), qu'une tarification différente se mette en place dans toutes les associations pour les Bacots et les extérieurs, les enfants et les adultes et qu'une véritable politique sociale soit étudiée pour permettre aux familles moins favorisées de découvrir certaines activités, notamment musicales.

## Ecouter, aider et accompagner toute personne en difficulté

### AFFAIRES SOCIALES

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) a pour but d'apporter solidarité et bien-être social aux plus démunis. Véritable lieu d'accueil, d'écoute et de soutien, il s'adresse à toute personne en situation de détresse matérielle ou psychologique, aux personnes du troisième âge en difficulté, aux habitants en situation de handicap ou malades, aux chômeurs et aux jeunes en passe de marginalisation.



Aujourd'hui, le CCAS assure le portage des repas à une dizaine de personnes âgées en difficulté et apporte des bons alimentaires et d'essence aux Bacots et Bacotes en situation précaire, constante ou temporaire, en partenariat avec l'Épicerie solidaire et des associations caritatives auxquelles la mairie alloue des subventions. Par ailleurs, le CCAS a pour mission d'identifier toutes les personnes en situation de handicap pour mieux les accompagner dans leurs démarches et les soutenir.

Toute personne en situation délicate peut prendre rendez-vous par téléphone. L'accueil est assuré en toute confidentialité. Chaque situation est étudiée attentivement afin de déterminer la nature et le montant des aides y répondant. S'il s'avère nécessaire de développer un dispositif d'aide plus important, la personne est alors orientée vers la Maison départementale des solidarités afin d'être as-



Irène Teixeira



Marie-Hélène Proffit

sistée par les travailleurs sociaux du Conseil général. L'équipe municipale affiche sa volonté de venir en aide aux cas de détresse qui restent dans l'ombre et ne se manifestent pas. Elle s'est donc attelée à créer un réseau de compétences avec des infirmières, des médecins, des enseignants et d'autres associations afin de mieux les détecter. Elle souhaite aussi tisser des relations fortes

avec les maisons de retraite qui hébergent nos aînés et redynamiser les échanges intergénérationnels.

Ainsi, le 17 décembre prochain, nous organisons à la salle Paul Marcel un déjeuner festif auquel nous convions nos aînés pour vivre ensemble un moment de partage.

Bacots et Bacotes, élus et personnel municipal, tous ensemble par la communication, nous nous devons d'aider toutes ces personnes en détresse.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec Madame Nathalie BUISSON à l'accueil aux heures d'ouverture de la Mairie du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi matin de 9h à 12h.

**Ligne directe du CCAS :**  
01 60 59 18 26

# La commission “Desserte de la gare/ Circulation/Stationnement”

## CIRCULATION, STATIONNEMENT ET DESSERTE DE LA GARE

La commission, installée depuis juin dernier, a pour mission de formuler des propositions pour le Conseil Municipal et pour le Maire, dans l'intention d'améliorer la desserte de la gare, et plus généralement d'intervenir sur les questions de stationnement et de circulation concernant l'ensemble du territoire de la commune.

La situation de la gare est un axe prioritaire des travaux. L'existence d'une gare SNCF et de trains cadencés vers la capitale constitue une des raisons de l'attractivité de Bois-Le-Roi. Cependant, cet atout est progressivement devenu une source de nuisances - en raison des difficultés d'accès et de stationnement pour les usagers de la gare (parking SNCF occupé à 133 % la majeure partie de la journée) - et d'inconvénients pour les clients des commerces environnants ou des riverains, par l'accroissement de la circulation et de l'accaparement de l'espace public par les voitures. La commission travaille d'ores et déjà sur plusieurs fronts avec pour objectif prioritaire, de s'attaquer à la question du stationnement dans les rues adjacentes à la gare.



Delphine Clauzon



Jean-Pascal Biard



Par ailleurs, la commission étudiera « au fil de l'eau » les mesures permettant d'encourager des modes de déplacement alternatifs à la voiture dans Bois-Le-Roi, ce qui constituera également une contribution au traitement du dossier de la gare. Enfin, elle examinera et formulera tout au long de la mandature des propositions au maire sur les demandes d'adaptation de la réglementation du stationnement et de la circulation. La commission s'est donnée pour objectif de contribuer par ses travaux à la tranquillité, la sécurité et la qualité de vie des habitants.

## ★ questions

**Quelles sont les premières mesures que vous envisagez de mettre en place ?**

La première mesure a été d'encourager le respect des règles de stationnement existantes, tout en renforçant la présence de la Police Municipale dans le quartier de la gare. Les premiers retours montrent qu'elle porte ses fruits, ce qui se traduit déjà par une meilleure disponibilité des emplacements en zone bleue.

Au-delà, la commission étudie actuellement les possibilités de revoir la réglementation et d'améliorer l'utilisation des espaces relevant de la compétence communale, comme la place de la gare et les parcs de stationnement pour les commerçants. Des propositions seront faites prochainement. Nous travaillons également au niveau de la communauté de communes présidée par Jérôme Mabille, au lancement d'une étude de pôle sur la

desserte de la gare et à l'amélioration des transports en commun. Enfin, des discussions ont été engagées avec la SNCF sur la situation du parking de la gare dont elle a la responsabilité. Les choses bougent ! Mais vu la complexité des procédures et du nombre d'acteurs publics impliqués, ce dossier sera nécessairement traité sur la durée de la mandature. C'est une évidence dont nous devons informer les électeurs.

**Justement, envisagez-vous d'échanger avec les habitants sur toutes ces questions ?**

Oui, une réunion publique va être organisée le 14 novembre 2014 à la mairie à 20h30. Il s'agira de recueillir les attentes des Bacotes et des Bacots, usagers de la gare, mais aussi des habitants de l'intercommunalité pour débattre ensemble des solutions envisagées.

# échos **zoom** sur la rentrée scolaire

## C'est la rentrée !

Une commune est le partenaire naturel des familles mais aussi des écoles. C'est elle qui offre aux enseignants non seulement les locaux mais aussi les moyens matériels et financiers de leur pédagogie. Depuis l'accueil préscolaire jusqu'à l'étude ou le postscolaire, en passant par la restauration ou les activités périscolaires, l'interaction entre les équipes enseignantes, les parents et le personnel communal est constante. Parents, école et commune orchestrent chaque jour la vie des enfants.

**C**ette année, la rentrée scolaire, c'est aussi la continuité des nouveaux rythmes scolaires pour les enfants des classes maternelles et élémentaires de Bois-Le-Roi. Cette réforme des rythmes

a trois ambitions :

- Raccourcir la journée scolaire, qui est une des plus longues d'Europe, en répartissant le temps d'école sur 5 jours ;
- Aider les enfants à s'ouvrir sur des pratiques sportives ou culturelles en privilégiant le tissu associatif local ;
- Planifier les apprentissages aux heures où la concentration des élèves serait la meilleure.

### LA RENTRÉE À BOIS-LE-ROI

Le 2 septembre, nos trois écoles accueillent 516 enfants.

Nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux enseignants :

■ A l'école Robert Lesourd, Madame Colin, classe de PS, sera remplacée par madame Rossi-Janes pour le temps de son arrêt maternité. Madame Jobert chez les grands et Monsieur Fraysse en charge de moyens-grands, complètent ces nouveaux arrivants de la maternelle. Madame Mégret-Petit, bien connue des parents comme des enfants depuis de nombreuses années, s'est vue confier la direction de l'école.

■ Aux Viarons, Madame Kalacova assure une classe de CE1 tandis que Madame Serres s'est vu confier le quart de décharge de Madame Pivert ainsi que le temps partiel de Madame Robert.

■ A Olivier Métra, Madame Maguer s'occupe d'une classe de CM1 et Madame Jeuneau, du CE2-CM1 en collaboration à mi-temps avec Madame Dumas. Madame Vaudin assurera le quart de décharge de Madame Verdureau.

L'ensemble des services et des activités, avec notamment le centre de loisirs, l'étude et la cantine étaient en capacité de fonctionnement dès le 2 septembre.

Au-delà d'une légère modification des horaires d'étude surveillée demandée par les parents d'élèves et qui a été rectifiée immédiatement par les services de la Mairie, nous rendons hommage à tous les acteurs de

cette rentrée : parents d'élèves, enseignants, agents de la commune, élus et associations, pour leur collaboration et leur travail qui nous ont offert une rentrée paisible, efficace et sereine.



# Sylvie Tison

## Conseillère Municipale - Déléguée à la Petite Enfance

**La Halte-garderie accueille 25 enfants les mardi, jeudi et vendredi matin. Priorité est maintenant donnée aux enfants résidant à Bois-Le-Roi ou dont les grands parents ou arrière grands parents demeurent dans notre commune. La tarification a été harmonisée suivant les recommandations de la CNAF.**

### Qu'est ce que le RAM (Relais Assistants Maternels) ?

Cette entité récemment créée à Bois-Le-Roi mène plusieurs actions autour de l'accueil des enfants avant

scolarisation. Il s'agit d'un lieu de rencontres et d'échanges au service des parents et des assistantes maternelles, animé par une professionnelle de la Petite enfance :

#### ■ Pour les parents

Informations sur les différents modes d'accueil des jeunes enfants sur notre territoire.

Un accompagnement dans la fonction de parent employeur (droits et obligations).

#### ■ Pour les enfants

Un espace pour jouer et grandir sous la responsabilité d'un professionnel de la petite enfance.

Des temps d'éveil, d'expression et de socialisation.

#### ■ Pour les assistantes maternelles

Cadre de rencontres et d'échanges dans les pratiques professionnelles. Un accompagnement dans leur profession.

Une écoute et des rencontres autour de thèmes variés.

Les assistantes maternelles regroupées en associations sont désormais accueillies dans un espace totalement adapté aux jeunes enfants, dans une salle mutualisée du centre de loisirs.



Sylvie Tison

« 1000 Pattes » C'est un mode de transport convivial et non polluant. Les bénévoles accompagnent chaque matin les enfants depuis leur quartier jusqu'à leur établissement scolaire. Avec 75 enfants inscrits, le « 1000 Pattes » compte 5 lignes réparties dans les différents quartiers de Bois-Le-Roi. Les bénévoles, facilement identifiables avec leur chasuble jaune, prennent en charge les enfants dès 8h 20. L'objectif est de promouvoir la sécurité, la santé, la citoyenneté, l'intergénérationnel et la protection de l'environnement. Les parents et les bénévoles qui souhaitent y participer peuvent se renseigner au service enfance de la Mairie.



## LES RYTHMES SCOLAIRES À PARTIR DU 2 SEPTEMBRE 2014

Les horaires des écoles sont :

- **Ecole maternelle Robert Lesourd** : de 8h50 à 16h35 sauf le mercredi jusqu'à 12h ;
- **Ecole primaire Viarons** : de 9h à 16h30 sauf le mercredi jusqu'à 12h ;
- **Ecole primaire Olivier Métra** : de 8h50 à 15h30 sauf le mardi à 16h30 et le mercredi jusqu'à 12h15.

Les enfants des écoles primaires pourront fréquenter le centre de loisirs tous les jours du lundi au vendredi :

- le matin, de 7h jusqu'à leur départ à l'école ;
- le soir, de la sortie des classes jusqu'à 19h.

L'étude surveillée a lieu de 17h à 18h, après une récréation surveillée de 30 minutes.

Le mercredi, hors vacances scolaires, les enfants sont pris en charge directement après la classe par le centre de loisirs qui assure le repas du midi.



## Paroles d'animateur... et d'enfants !

**La rentrée est arrivée et avec elle, de grands changements pour les plus grands. En effet, depuis quelques semaines, les enfants de l'école O.Métra sont accueillis en périscolaire dans leur école, où la municipalité a mis à notre disposition des salles que nous nous approprions doucement.**

Notre objectif est de favoriser l'autonomie des enfants présents, qui participent à la mise en place du goûter et de l'animation. Nous avons à notre disposition une salle pour l'accueil, les activités manuelles et les jeux de sociétés alors que le préau, la cour et le Clos Saint-Père mettent en scène les activités sportives suivant le temps. Enfin, la bibliothèque est là pour les temps calmes de lecture ou pour l'accès à internet. Avec le groupe du soir, nous retrouvons l'ambiance « colo » avec ses goûters pris en

terrasse et ses animations à thème sur la semaine.

On dit que la vérité sort de la bouche des enfants :

« Je préfère car on n'a pas à marcher pour aller à l'école surtout cet hiver. »

« Ici, c'est plus calme ; on est en petit groupe le soir. »

« J'aime bien la nouvelle salle ! Il y a des grands tableaux pour écrire ! »

« Je regrette notre baby-foot, mais j'aime les jeux dans le préau le matin. »

Et les parents de renchérir....

« Les locaux sont spacieux et l'accueil plus personnalisé. »

« Il y a encore des soucis avec l'ouverture de porte le matin mais les enfants sont plus proches de leurs animateurs. »

**Arnaud Gambini,**  
animateur du ALSH, site O. Métra.

## Marie-Aline Aschehoug

### Les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)

« Depuis le mois d'avril, nous nous sommes mobilisés pour apporter les meilleures conditions de faisabilité aux nouvelles activités périscolaires. Nous avons consulté tous les acteurs pour préparer et organiser ces activités périscolaires dès la rentrée de septembre.

Un sondage avait été proposé aux familles au mois de juin. Les horaires n'ont pas changé par rapport à l'an dernier mais le choix des activités a été modifié.

Il leur a été proposé de choisir entre trois orientations, les engageant pour l'année : sport, ou art et culture, ou les deux. Le choix des enfants est équilibré avec près d'un tiers des réponses pour chacune des trois propositions.

Un partenariat avec les associations a été largement engagé pour nous aider à assurer ces activités.

Le Comité de Suivi des NAP, constitué des Fédérations de parents, d'enseignants, de représentants des associations, de Madame l'Inspectrice Départementale et des services municipaux, se réunira régulièrement dans le courant de l'année. Il permettra d'évaluer et d'améliorer le dispositif proposé.

Enfin, grâce au budget consacré par la Municipalité, complété par les subventions allouées par l'Etat, nous avons pu préserver la gratuité pour les familles. »

#### L'Accueil de Loisirs : comment fonctionnait ce service jusque-là ?

« Pour répondre à cette question, prenons l'exemple d'un matin ordinaire : 160 enfants étaient inscrits pour 119 places ; après désistement d'une partie d'entre eux (le règlement les y autorisait), 140 à 145 enfants restaient attendus à l'Accueil de loisirs ; or, une fois l'appel fait, bien souvent, seuls 96 enfants se présentaient. Pourtant, tous les jours, la direction refusait de prendre d'autres familles dans la gêne, même si statistiquement, elle savait qu'il y avait encore de la place, mais ne pouvait en être sûre que le jour même. »

#### Quelle a été votre réponse face à cette situation ?

« Durant tout l'été, avec le soutien des services municipaux et de la direction de l'accueil de loisirs, nous avons travaillé à l'obtention de l'agrément de locaux à l'école Olivier Métra pour augmenter la capacité d'accueil du centre. Nous y sommes parvenus et c'est une grande satisfaction et un succès pour la commune et les familles, auquel nous tenons à associer la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Seine-et-Marne, pour sa disponibilité et sa réactivité en pleine période estivale.

Aujourd'hui, les inscriptions sont définitives. Chaque enfant peut, sur une année, s'absenter dix fois sans qu'il soit demandé un justificatif aux parents.

Mais le plus important est, qu'à ce jour, nous avons inscrit 225 familles pour 316 enfants et que ce nouveau système nous permet de répondre positivement à la quasi-totalité des demandes d'inscription d'une manière plus équitable, sans avoir renoncé à la qualité du service à la population. Notre objectif, à terme, est de pouvoir proposer de la place à tout le monde. »

## La Police Municipale Un acteur essentiel de votre tranquillité

**PRÉVENTION** Considérée comme la troisième force de Police sur le territoire, la Police Municipale est avant tout une police de proximité au service de la population. Elle est chargée d'agir au quotidien contre tous les actes de petite ou moyenne délinquance. Tout comme la Police Nationale et la Gendarmerie Nationale, les agents de la Police Municipale s'efforcent de garantir la sécurité des personnes et des biens.

**P**lacée sous l'autorité directe de Jérôme Mabilie, Maire de Bois-Le-Roi, les agents de la police municipale de Bois-Le-Roi ont pour mission, depuis une dizaine d'années, de préserver la tranquillité de la commune et de veiller au bien-être des habitants.



Arnaud Robert

Malgré un engagement sans faille des trois agents et une coopération efficace avec les services de police du Commissariat de Fontainebleau, force est de constater que notre commune n'est plus épargnée par certains phénomènes de société.

De cette analyse que partagent les forces de l'ordre, l'équipe municipale a engagé une réflexion sur l'organisation, le fonctionnement et le dimensionnement de sa police ainsi que sur ses attributions.

Cette réflexion l'amène à faire évoluer les effectifs de la Police Municipale pour :

- Améliorer la visibilité par une présence plus soutenue ;
- Assurer une présence générale de manière soutenue dans la commune ;
- Permettre un engagement en fonction des besoins et particulièrement lors des événements, des week-ends et jours fériés ;
- Garantir la réalisation des tâches administratives essentielles ;
- Garantir la sécurité des Bacots par une vigilance accrue en matière de sécurité routière et de stationnement.

Le deuxième axe de son action portera sur le développement d'un système de vidéo-protection adapté aux besoins de la commune pour :

- Aider les forces de l'ordre dans leurs recherches et enquêtes ;
- Dissuader les auteurs de délits.

Attentive à l'efficacité et à la progression des investissements consacrés à la sécurité et à la prévention des biens et des personnes,

### ★ Remerciements

Après 10 années passées à Bois-Le-Roi en qualité de chef de la Police Municipale, **David CHARBONNIER** a souhaité rejoindre les services de police d'une commune du Val de Marne. Nous le remercions pour son engagement quotidien et son professionnalisme.

### ★ Accueil

Fort d'une expérience en Gendarmerie Nationale et actuellement Chef de Service d'un poste de Police Municipale en Essonne, **Norbert LEBRUN** rejoindra le 20 octobre 2014 notre commune pour remplacer David CHARBONNIER.

### En projet

En lien avec le site Internet de la commune, un espace d'information et d'alerte sera mis en place. Il permettra à tous les habitants de Bois-Le-Roi d'avoir des informations pratiques et surtout d'avoir à leur disposition un système d'alerte en ligne permettant de prévenir et d'informer la Police Municipale. Ce nouveau service fera prochainement l'objet d'une communication en direction des habitants.

l'équipe municipale a d'ores et déjà mis en place un programme d'actions, par phases successives :

- 2014/2015 : renforcement des effectifs ;
- 2015 : étude pour l'installation de la vidéo-protection et permettre d'intensifier notre action ;
- 2016/2018 : établissement du poste de Police Municipale à proximité de la gare.



## Les finances au service des Bacots

**FINANCES** Le budget recouvre l'ensemble des dépenses et des ressources mobilisées au cours de l'année pour conduire les projets de la commune.

**R**appelons que le budget 2014 a été voté sous l'ancienne mandature. Son exécution, qui a donné lieu à quelques ajustements, est suivie de manière très rigoureuse par la nouvelle équipe. Ainsi, malgré les délais, nous nous sommes rapidement organisés pour lancer un appel d'offres et réaliser des travaux d'entretien de voirie dès cet été.

Les subventions aux associations ont également été versées cet été, après un important travail de préparation par la délégation « Vie Associative ». Nous avons limité l'augmentation des tarifs scolaires et périscolaires pour les familles. Nous avons maintenu la gratuité des activités liées aux rythmes scolaires, avec le souci néanmoins de renforcer la qualité des services proposés. Nous avons corrigé les bases tarifaires de la halte garderie, dans le respect des règles de la CAF. Nous préparons quelques recrutements pour la fin de l'année, notamment de policiers municipaux dont l'équipe se verra prochainement enrichie, conformément aux promesses faites lors de la campagne.



Sylvie Hannion

Dès l'automne, les travaux de plusieurs grands projets vont démarrer, avec le lancement de plusieurs marchés publics. Nous entreprenons également les démarches nécessaires au financement de ces projets.

C'est dans ce contexte que nous préparons le budget 2015, lequel nous permettra d'annoncer le lancement de nouveaux équipements et répondre au mieux aux attentes des Bacots.

Bien évidemment, tous nos grands projets ne seront pas réalisés en 2015, nous avons le temps du mandat pour planifier leur réalisation, dans le respect de nos engagements de ne pas augmenter les taux des impôts locaux.

### ★ questions

#### Quels sont les enjeux de votre délégation ?

Placées au cœur de la décision politique, les finances publiques constituent l'un des principaux leviers de l'action municipale. Si le but de toute institution publique est d'offrir un service public de qualité, il nous faut néanmoins apprécier la bonne adéquation entre les finances et la qualité des services proposés aux habitants. Le rôle de la délégation « Finances » est donc de vérifier et de permettre cette adéquation.

La recherche de la santé financière de la commune ne doit pas être une fin en soi, elle est néanmoins incontournable pour mener à bien tous les projets pour lesquels nous nous sommes engagés devant les Bacots. C'est pourquoi notre implication a été extrêmement forte dès le début du mandat. Un lourd travail a été réalisé pendant les six premiers mois, qui se poursuit et s'approfondit.

#### Quelles ont été vos premières actions depuis l'élection ?

La prise en main des finances s'est concrétisée par un travail important avec l'ensemble des élus dans leur délégation respective, afin de dresser un état des lieux précis et d'analyser le déroulement des processus financiers au sein de la commune. Plusieurs axes de travail ont été priorisés.

■ Tout d'abord, une sensibilisation à la maîtrise des coûts, puisque les finances communales sont d'abord l'affaire de tous ! A tous les niveaux de l'institution communale, chacun doit se sentir concerné. Une forte sensibilisation a été souhaitée par la nouvelle équipe au sein de la mairie.

■ Ensuite, il a fallu s'attacher à la qualité des actes juridiques qui fondent l'engagement des dépenses et des recettes de la collectivité. Un travail est en cours pour revisiter les différentes conventions et contrats et s'assurer qu'ils présentent toutes les garanties financières pour la commune. Un soin tout particulier est apporté à leur

suivi et à la mise en œuvre des opérations financières qui en découlent.

■ Enfin, dès notre arrivée, nous avons été confrontés à des demandes de Bacots insatisfaites. Nous avons travaillé à l'optimisation des processus de facturation des différents services (amélioration des délais, correction des anomalies...). Une remise à plat s'est imposée. Elle passera dorénavant par une meilleure formation des agents aux outils, par une amélioration des méthodes de travail et un renforcement de l'encadrement.

#### Quels sont vos objectifs et qu'en sera-t-il des impôts ?

Nos objectifs répondent tout simplement aux 3 engagements majeurs de notre campagne : tenir nos promesses sur la rigueur et la transparence, maîtriser les dépenses pour mieux répondre aux attentes de la population et enfin réaliser les projets pour lesquels nous nous sommes engagés, sans augmentation d'impôts.



Matthieu Cicurel

### Au-delà du budget communal...

Notre action ne se limite pas aux finances de la commune de Bois-Le-Roi.

Nous travaillons aussi activement avec Jérôme Mabile, Maire de Bois-Le-Roi et Président de la Communauté de communes du Pays de Seine, pour conduire les projets relevant d'une compétence intercommunale. Dans ce cadre, la remise en état de la passerelle au-dessus de la Seine entre Bois-Le-Roi et Chartrettes vient enfin d'être décidée, répondant aux attentes de nombreux Bacots. Les travaux doivent débuter mi-octobre.

Les élus de la commune sont également présents au sein du syndicat mixte de la Base de Loisirs de Bois-Le-Roi. Matthieu Cicurel, conseiller municipal, y exerce les fonctions de trésorier.



# Cultiver le caractère de Bois-Le-Roi

## URBANISME/CADRE DE VIE

Bois-Le-Roi, commune à taille humaine, est aujourd'hui essentiellement composée de maisons particulières, insérées dans un espace naturel. Les bois, les grands arbres, les jardins, les haies en bordure de rue et le patrimoine architectural ancien donnent à la commune son caractère. Cultiver ce caractère est le sens que la municipalité actuelle entend donner à son action en matière d'urbanisation.

**D**epuis la prise de responsabilité de la nouvelle équipe municipale, en avril dernier, la commission d'urbanisme s'est réunie 7 fois. Au cours de ces réunions, elle a eu à examiner 45 demandes préalables concernant des travaux ne nécessitant pas de permis de construire, et 16 dossiers de permis de construire.

**Les extensions :** les demandes préalables portent souvent sur des extensions. La commission a assorti son avis de prescriptions destinées à améliorer l'insertion paysagère de ces extensions, notamment quand il s'agit d'adjonction de formes cubiques à des maisons en meulière d'un tout autre style.

**Les façades :** les projets dans lesquels les façades en totalité ou en partie sont revêtues de bois sont de plus en plus nombreux. La loi de juillet 2010 interdit de s'y opposer. La commis-

sion a préconisé, pour ces types de façade, l'ajout d'éléments rompant l'uniformité (soubassement et entourage des fenêtres en pierre par exemple) et l'emploi de teintes les moins voyantes possibles.

**Les clôtures :** elles contribuent fortement à l'aspect de la rue. Or, les clôtures pour lesquelles il est fait une demande préalable sont souvent prévues avec des panneaux occultants, surmontant ou non des murets. La commission rappelle que seuls sont autorisés les haies doublées ou non de grillage, les murets et les parois ajourées (claustra, barreaudages, lisses horizontales).

### Des projets qui n'auront pas de suite



Hubert Turquet

Le projet de construction de 48 logements à l'angle de la rue Gustave Baudoin et du chemin de Chailly ne verra pas le jour. L'examen de cette opération en Mairie avec le promoteur a fait apparaître

qu'elle n'était pas compatible avec une lecture sans parti pris des règles en vigueur. L'opérateur a renoncé à cette opération par courrier du 28 mai dernier. Le chemin de Chailly restera donc un chemin pour les piétons et les vélos. En mai, un permis de construire a été déposé pour un bâtiment commercial à l'enseigne BIOCOOP, rue des SESCOIS, par la SCI IMMOBIO AVON.

Dès sa prise de fonction, la nouvelle municipalité a fait part de ses observations à la SCI et au propriétaire du terrain :

- La forme du bâtiment ne s'insère pas dans l'environnement proche, constitué de maisons anciennes ;
- L'alignement des grands arbres, en bordure

du terrain qui fait partie du caractère de la rue serait supprimé par le projet ;

- La rue des SESCOIS n'a pas vocation à devenir une zone de commerces ;
- Fin juillet, l'annulation de la demande de permis est intervenue.

### Les arbres

Le plan local d'urbanisme de notre commune précise dans l'article 13 que les arbres abattus pour les besoins de la construction doivent être remplacés par des plantations équivalentes. Pour son application, les dossiers de permis de construire sont examinés au regard du caractère et de la vocation de la zone d'implantation (UA, UB, UC, UD, N....) et de l'insertion paysagère de la construction de façon à minimiser au maximum l'impact sur l'environnement naturel boisé.

Par ailleurs, les arbres font l'objet d'une réglementation assurant leur protection dans un certain nombre de cas. Voir le site Internet du C.A.U.E. 77 (conseils en architecture, urbanisme et environnement, rubrique arbres 77/conseils droit- législation-réglementation) [http://www.arbres-caue77.org/pages/...](http://www.arbres-caue77.org/pages/)

### Modifications du PLU

Pour que Bois-Le-Roi évolue tout en cultivant son caractère, des modifications du Plan Local d'Urbanisme (PLU) vont être engagées. **Rendez-vous, lors de la réunion publique le mercredi 22 octobre, à 20h30 en mairie.**

Paysages, urbanisation et patrimoine de Bois-Le-Roi, de 1850 à nos jours : un groupe d'architectes du patrimoine a réalisé entre 2012 et 2013, une étude de l'évolution de la commune montrant comment des hameaux distincts ont donné progressivement naissance à la commune de Bois-Le-Roi.

**En ligne, sur le site de Bois-Le-Roi.**

## ★ questions

**Que représente le patrimoine de Bois-Le-Roi ?**

Bois-Le-Roi dispose d'un patrimoine architectural et naturel qui fait son originalité. Les deux hameaux ruraux à l'origine de la commune nous ont légués, le long des chemins de l'époque, des maisons en pierre de pays disposées le plus souvent autour de cours communes. La fin du 19<sup>e</sup> et le début du 20<sup>e</sup> siècle ont vu la construction de maisons de bourg et de villas au décor soigné. Les arbres, les paysages naturels, les rues

verdoyantes sont une composante constitutive du cadre de vie.

**Pourquoi modifier le Plan Local d'Urbanisme ?**

Un exemple va permettre de comprendre les raisons d'apporter des modifications au PLU actuel. L'insertion paysagère des projets, le respect du caractère des rues, le maintien de l'aspect arboré, l'esthétique des clôtures reposent en grande partie sur l'article 11 du PLU. Cet article dit en préambule : « par leur aspect extérieur, les constructions et autres

occupations des sols ne doivent pas porter atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants, aux sites, aux paysages naturels ou urbains ainsi qu'aux perspectives ». Pour que ce préambule ne reste pas une simple déclaration de principe, il est nécessaire de lui donner un contenu plus objectif. Le processus de modifications qui va être engagé devra s'y atteler. Ce qui est attendu est une meilleure insertion, par rapport au voisinage, des constructions ou des extensions d'habitations ou d'annexes.

## Entretenir les voiries, restaurer et aménager

**VOIRIE** Joseph Quioc, à l'écoute des habitants, traite les affaires courantes, passe les commandes, assure le suivi des travaux et le contrôle financier des prestations commandées. Le service reçoit et gère entre autres, les nombreuses doléances des habitants sur les problèmes de voisinage, d'assainissement, de voirie, d'écoulement des eaux de pluie, inondation de sous-sol, accès garage, voitures bloquées par des travaux...



### ★ Le centre de secours

Le chantier du centre de secours dont le maître d'ouvrage est le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) est en cours rue des Foucherolles. C'est un chantier important qui génère pour les riverains une gêne momentanée dont il est difficile de faire l'économie. La phase actuelle de gros œuvre va progressivement laisser la place à des travaux par nature, moins bruyants. Avoir un centre de secours bien dimensionné et répondant à tous les besoins fonctionnels est un atout pour la commune.

### ★ Balayeuse dans les rues de Bois-Le-Roi

Depuis plusieurs années, dans le cadre d'un contrat avec Veolia, la balayeuse passe tous les mois dans les rues principales (avenue Alfred Roll, Galliéni, de la Forêt, Paul Doumer, Leclerc, Castellani, Carnot, Foch, Joffre et République).

Ces passages ne se font pas au moment où c'est le plus utile et ne sont pas coordonnés avec les services de la mairie. Les rues ne sont pas dégagées le temps de son passage. Cette même balayeuse passe 3 fois par an dans les autres rues. La Municipalité souhaite donc revoir ses accords avec Veolia.

« Depuis notre investiture, nous avons engagé une série de travaux d'entretien et d'aménagement :

- sur l'avenue du maréchal Foch et la rue de la Chapelle : enfouissement des réseaux, réfection de la chaussée et des trottoirs.
- sur une partie des rues de la République et de la Messe : changement des tuyaux en plomb pour l'eau potable.
- les passages piétons et la signalisation horizontale des carrefours ont été repeints.



JOSEPH QUIOC

Nous avons organisé et participé aux différentes réunions de chantier avec la direction technique, rencontré le personnel technique de la municipalité pour réfléchir à l'amélioration de son fonctionnement.

Un premier appel d'offres a été lancé au mois de mai 2014 pour le marché d'entretien et de réparations de la voirie. »

### Principaux travaux au cours de la mandature : Bâtiments

- Ecole maternelle : extension de la salle de restauration et création de deux classes,
- Mairie : étanchéité de la toiture et des terrasses, isolation du bâtiment,
- Gymnase Langenargen : étanchéité de la toiture,
- Construction d'un local plus fonctionnel pour la halte-garderie,
- Construction d'un ensemble bibliothèque et salles associatives.

### Voirie

- Avenue Foch 2<sup>e</sup> partie
- Avenue Maréchal Leclerc
- Avenue du 23 août
- Avenue Alfred Roll
- Allée de Barbeau
- Carrefour Paul Doumer / Rue des SESCOIS / Avenue Foch.

D'autres travaux d'aménagement concernant d'autres rues et places de Bois-Le-Roi compléteront cette liste des grands projets de voirie.

## octobre

**DIMANCHE 5 OCTOBRE**

### Vide Grenier

**Organisation Mairie de Bois-Le-Roi**

270 exposants non professionnels. Animations. Restauration sur place assurée par l'USB Pétanque. Avenue Foch 9 heures à 18 heures

**6 AU 10 OCTOBRE**

### Semaine de l'éco mobilité

**Organisée par le service Enfance de la Mairie en partenariat avec l'association l'Anerie Bacotte**

Cet évènement Européen se tient chaque année du 16 au 22 septembre. A travers le « 1000 pattes », la municipalité de Bois-Le-Roi poursuit son action en faveur du développement de l'éco mobilité citoyenne grâce à la participation exceptionnelle de sa mascotte l'âne « Chocolat » qui, à cette occasion, assurera le portage des cartables des élèves éco mobiles qui se rendent quotidiennement à pied à l'école encadrés par des adultes bénévoles. Pour des questions relatives à l'organisation et à la disponibilité de notre partenaire Michel Brun, président de l'association l'Anerie Bacotte, propriétaire de « chocolat », les dates prévues pour cette opération sont les suivantes.

- Lundi 6 Octobre 2014 : Ligne Cité Rendez-vous pour un départ à 8h15
- Mardi 7 Octobre 2014 : Ligne Stade Rendez-vous pour un départ à 8h15
- Mercredi 8 Octobre 2014 : Ligne Cerisiers Rendez-vous pour un départ à 8h15
- Jeudi 9 Octobre 2014 : Ligne Perin Rendez-vous pour un départ à 8h15
- Vendredi 10 Octobre 2014 : Ligne Olivier Métra Rendez-vous pour un départ à 8h25

**13 AU 19 OCTOBRE**

### Semaine Bleue

**Organisée par le CCAS de Bois-Le-Roi**

Programme sur demande au 01 60 59 18 00

**24-26 OCTOBRE**

### Exposition d'arts plastiques

**Programmation Mairie de Bois-Le-Roi**



Site Olivier Métra, rue de Verdun 15h à 19h entrée libre.

Révéler une atmosphère, susciter des émotions à travers les couleurs et la matière comme une invitation au voyage, surprendre et éveiller le regard, telle est l'idée artistique de Lucie Desaint, artiste plasticienne. Laissez-vous guider par sa peinture et sans nul doute, elle vous emportera.

Le dessin, l'encre et la peinture ont toujours accompagné Claudie Sanz. Les enseignements reçus par des peintres de talent lui ont permis de franchir la frontière entre une pratique de loisir et la démarche professionnelle. Présente sur de nombreux salons et marchés d'art tant nationaux qu'internationaux, son travail a été récompensé par plusieurs prix, notamment par le prix du Conseil Général de Seine et Marne en 2010.

Plus d'Info : [www.ville-boisleroi.fr](http://www.ville-boisleroi.fr)  
Tél. 01 60 59 18 12 / 01 60 59 18 18

### Semaine à frissonner du 27 au 31

**MARDI 28 OCTOBRE**



### Lectures à frissonner

**Programmation Bibliothèque Municipale**

Bibliothèque municipale

11 avenue Galliéni  
Renseignements et inscriptions :  
01 60 69 54 06 aux horaires d'ouverture

**29 OCTOBRE**

### Cinéma Frissons

**Programmation mystère Mairie de Bois-Le-Roi en partenariat avec l'association Bois-Le-Roi Audiovisuel**

20h30 salle des Mariages de la Mairie entrée libre.

Projection d'un film tout public sur le thème du frisson tourné en dérision avec les moyens techniques de Bois-Le-Roi audiovisuel.

Plus d'Info [www.ville-boisleroi.fr](http://www.ville-boisleroi.fr)  
Réservation : 01 60 59 18 12 / 01 60 59 18 18

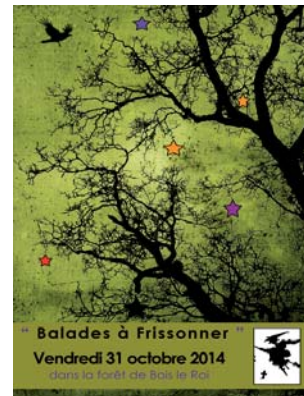
**VENREDI 31 OCTOBRE**

### Contes à frissonner

**Programmation Mairie de Bois-Le-Roi/ partenariat association Les Fontaines à Histoires**

A partir de 17h30.

Parc de la Mairie. Tarif Unique : 3 euros. Dans la soirée du 31 octobre, Les Fontaines à Histoires vous emmènent faire une balade extraordinairement frissonnante...Conteurs, musiciens, danseurs, comédiens vous guident sur les sentiers à la nuit tombée... Des histoires pour petits et grands à vous



donner la chair de poule et vous faire dresser les cheveux sur la tête. Pour les tout-petits, le chemin du courage pour apprendre à grandir,

pour les autres une étrange forêt comme jamais vous ne l'avez vue...Une belle soirée en perspective à vivre seul ou en famille.

Des balades au choix...

- « spéciale jeune public » (à partir de 5 ans) : 17h30, 18h, 18h30, 19h
- « spéciale adolescent » (à partir de 12 ans) : 19h30, 20h,
- « spéciale adulte » : 20h30, 21h

Places en nombre limité, réservation vivement recommandée : [lesfontainesahistoires@orange.fr](mailto:lesfontainesahistoires@orange.fr) (Objet : réservation balades à frissonner). Plus d'infos sur [www.lesfontainesahistoires.fr](http://www.lesfontainesahistoires.fr)

## novembre



### MARDI 11 NOVEMBRE

#### Commémoration des cérémonies du 11 Novembre

11h30, Monument aux morts, rue de Verdun - Vin d'honneur Préau de l'école Olivier Métra

### 14 NOVEMBRE

« Moi j'dis ça, j'dis rien ! »

**Spectacle Humour programmé par la Mairie de Bois-Le-Roi**

14 novembre, 20h30, UCPA Château de Tournezy, tarif unique 5 euros

#### Un humoriste bacot sur scène !

Improvisateur, scénariste et metteur en scène, l'humoriste **Christophe Delort** interagit avec le public en nous livrant sa vision de notre société. Classé actuellement dans le Top 10 des meilleurs One Man Show sur billettereduc.com, c'est un spectacle haut en couleurs et au rythme soutenu dont le public est au cœur du spectacle proposé. A consommer sans modération. Plus d'Infos [www.ville-boisleroi.fr](http://www.ville-boisleroi.fr)  
Réservation : 01 60 59 18 12

### 29-30 NOVEMBRE

« Autrefois Le Pays de Seine, 100 ans d'histoire locale des villages de Bois-Le-Roi, Chartrettes et Fontaine-le-Port, 1840-1944 »

**Programmé par l'association Bois-Le-Roi Audiovisuel en partenariat avec la Mairie**

29 Novembre, 15 h et 20h30  
30 Novembre 15 heures, salle Marcel Paul, rue Demeufve. Tarifs : 10 euros/ 5 euros (moins 16 ans). Programmation et organisation : Association Bois-Le-Roi Audiovisuel / partenariat Mairie.

Cette grande fresque historique, qui a mobilisé près d'une centaine de personnes, est projetée en Haute Définition sur 2 écrans latéraux de 5 mètres de base encadrant des scènes vivantes jouées par des comédiens, figurants, musiciens, danseurs et chanteurs.

Réservation et information  
Au siège de l'Association  
Tel : 01 60 66 31 32  
Site Internet : [www.blradiovisuel.fr](http://www.blradiovisuel.fr)

## décembre

### 7 DÉCEMBRE

Noël des enfants  
Spectacle « Sauvons  
la planète »

**Programmé par la mairie de Bois-Le-Roi en partenariat avec le CMCAS**

17 h, salle Marcel Paul, rue Demeufve  
Entrée libre  
Infos : [www.ville-boisleroi.fr](http://www.ville-boisleroi.fr)  
Tél. 01 60 59 18 18 / 01 60 59 18 12

### 17 DÉCEMBRE

Repas de Noël  
des séniors

**Organisé par le CCAS de Bois-Le-Roi**

12 h, salle Marcel Paul, rue Demeufve  
Informations au 01 60 59 18 00

### DU 17 AU 22 NOVEMBRE 2014

**Hommage à Musidora,  
première Vamp du  
cinéma muet**



Organisé par  
l'association  
Les Amis de  
Musidora en  
partenariat  
avec la  
commune  
de Vaux le  
Pénil.

Tél: 01 60 66  
30 41/ 06 64  
99 97 69

Infos :

[lesamisdemusidora.blogspot.com](http://lesamisdemusidora.blogspot.com)

### Musidora (1889-1957)

Née en 1889, Jeanne Roques, commence une carrière de comédienne puis devient danseuse au Ba-Ta-Clan, puis est engagée aux Folies Bergères. Elle y rencontre Colette avec qui elle se lie d'amitié.

Elle est ensuite repérée par Louis Feuillade qui l'engage pour la Gaumont. Ce pionnier du cinéma muet la révèle en 1915 dans un film d'horreur, Les Vampires, et en fait sa vedette préférée. Deuxième femme française à réaliser des films pour le cinéma, elle crée sa propre société de production et réalise une dizaine d'œuvres cinématographiques.

Devenue l'égérie de Pierre Louÿs elle est propulsée au rang d'icône au titre de muse des surréalistes. André Breton et Louis Aragon ne s'y trompèrent pas, eux qui composèrent même une pièce de théâtre pour elle.

Henri Langlois, fondateur de la cinémathèque française, l'engage en 1946 pour diriger le service de documentation.

En 1957, alors qu'elle est inhumée non loin de ses parents au cimetière de Bois-Le-Roi, où elle résidait, ses collègues de la Cinémathèque Française lui rendent un dernier hommage.

Musidora avait plus d'une corde à son arc : actrice, scénariste, réalisatrice de cinéma, poète romancière, conférencière, dessinatrice, peintre, chanteuse...

Fille de père musicien, Musidora a ainsi interprété de nombreuses chansons dont elle a même écrit les paroles et composé la musique pour certaines d'entre elles. Son répertoire : des œuvres populaires écrites par son père, Jacques Roques, des textes réalistes signés Aristide Bruand et des chansons engagées.



## naissances

### Janvier

ALHADEF Elisabeth le 01/01/2014  
 BAUDEAU Ameer le 02/01/2014  
 RODRIGUEZ DIOT Diego le 14/01/2014  
 CERTENAIS Raphaël le 23/01/2014  
 GEORGES Adèle le 27/01/2014

### Février

HEBERT Clément le 01/02/2014  
 STOCARD Romane le 03/02/2014  
 JEANMAIRE Jean le 06/02/2014  
 DEPAULE Anaël le 07/02/2014  
 ROGUE Adèle le 07/02/2014  
 DE OLIVEIRA Inès le 12/02/2014  
 ELIOT GICQUIAUD Lucas le 13/02/2014  
 ADOUARD ZINI Raphaël le 14/02/2014  
 RUAS ALVES Samuel le 20/02/2014  
 BACLET LAMBERT Louis le 27/02/2014

### Mars

MAILLARD Ethan le 07/03/2014  
 THEVENET Florian le 10/03/2014  
 NOEL Manon le 20/03/2014

### Avril

NAGY Eva le 06/04/2014  
 BIARD Tiphaine le 08/04/2014  
 CHEREQUE Léna le 16/04/2014  
 LORIFERNE Hugo le 23/04/2014  
 MEYER Martin le 28/04/2014

### Mai

GHYSELEN Johan le 01/05/2014  
 GOETTMANN Martin le 01/05/2014

DINON Meylie le 13/05/2014  
 ANGELIS Joséphine le 15/05/2014  
 PAUTY Théo le 15/05/2014  
 LOPEZ KOLSKI Anabel le 20/05/2014  
 PRIORI Alex le 21/05/2014  
 ORTEGA Côme le 24/05/2014  
 NEFLA Lilia le 27/05/2014  
 TOMALAK Natalia le 28/05/2014

### Juin

SWOBODA Edgar le 07/06/2014  
 PROISY MOREAU Aaron le 12/06/2014  
 ROZIER Leelou le 30/06/2014

### Juillet

MAKA Justin le 05/07/2014  
 THOMAS Isaac le 06/07/2014  
 FENDER Timothée le 16/07/2014  
 CARPENTIER Adam le 18/07/2014  
 BENTAJ ALLINC Léo le 20/07/2014  
 DUPUIS Timothée le 22/07/2014  
 MAUCLERT Aurèle le 28/07/2014

### Août

TENDIL Nicolas le 08/08/2014  
 DEQUIN Loulia le 14/08/2014  
 DEQUIN Sacha le 14/08/2014  
 GILLET Léopold le 16/08/2014  
 BRANCHU Maëlle le 20/08/2014  
 DUPUIS Margaux le 23/08/2014

### Septembre

VILLBRANDT Thomas le 05/09/2014

## mariages

### Mai

DUPERAT Alexandre et  
 AGRON Corinne le 10/05/2014

### Juin

COHEN Nicolas et  
 VILLETTE Kelly le 07/06/2014  
 NAUDIN Vincent et  
 CIESLIK Sophie le 13/06/2014

### Août

GAVID Jérémie et  
 GUERINEAU Anne le 30/08/2014

### Septembre

JENGOU NKOUANE Benoît et AWOUNG  
 ESSAMBA Nadège le 13/09/2014

## décès

### Janvier

CHEYLAN Julien (78 ans) le 10/01/2014  
 FAYETTE Morgane (19 ans) le 12/01/2014  
 MARQUIER Henri (92 ans) le 02/01/2014  
 DAERDEN Patricia (90 ans) le 11/01/2014  
 BOBARD Henri (78 ans) le 12/01/2014  
 GOUTIN Suzanne (85 ans) le 18/01/2014  
 DE ROOY Roberte (73 ans) le 28/01/2014  
 MENARD Madeleine (77 ans) le 30/01/2014

### Février

APPELL Françoise (96 ans) le 13/02/2014  
 MARAIS Odette (96 ans) le 15/02/2014  
 FERNANDEZ MENENDEZ Simone (82 ans)  
 le 18/02/2014  
 LAVIGNE Michèle (73 ans) le 11/02/2014  
 TRICARD Simonne (96 ans) le 26/02/2014

### Mars

COMMANDU Pierre (92 ans) le 02/03/2014  
 GAUCHER André (101 ans) le 13/03/2014  
 ARLIN Germain (90 ans) le 21/03/2014  
 DINTILHAC Jean-Pierre (70 ans)  
 le 06/03/2014  
 LARRALDE Denise (76 ans) le 08/03/2014  
 MAIDON Jacqueline (53 ans) le 24/03/2014

### Avril

JOURNOUX Roland (87 ans) le 04/04/2014  
 SCULFORT Eugène (99 ans) le 26/04/2014  
 THIROUX Marie-Louise (80 ans) le 08/05/2014

### Mai

HUGUET Jacqueline (91 ans) le 20/05/2014  
 RENOUF Patricia (69 ans) le 31/05/2014  
 BARQ Michel (68 ans) le 19/05/2014  
 VROT Philippe (65 ans) le 22/05/2014

### Juin

COVOLO Philippe (48 ans) le 29/06/2014  
 LE DENMAT Joseph (84 ans) le 02/06/2014  
 DENIS Bernard (78 ans) le 04/06/2014  
 BRITAY Georgette (90 ans) le 08/06/2014  
 FLEURET Victor (91 ans) le 23/06/2014  
 BONAL Claude (83 ans) le 24/06/2014

### Juillet

GAVINI Josiane (74 ans) le 06/07/2014  
 GONZALEZ Félix (90 ans) le 07/07/2014  
 DE CARA Huguette (58 ans) le 22/07/2014  
 BOUTE Jean-Philippe (61 ans) le 21/07/2014

### Août

GRIMAUD Solange (76 ans) le 25/08/2014  
 LEFEBVRE Jeannine (92 ans) le 03/09/2014



## ★ COMMISSION APPEL D'OFFRES

- S. HANNION
- J. QUIOC
- JP. BIARD
- H. TURQUET
- M. LEFEVRE

## ★ VOIRIE

- H. TURQUET
- J. QUIOC
- M. MARTIN-DELORY
- G. POCHELU
- M. LEFEVRE
- R. BONY

## ★ CIRCULATION ET STATIONNEMENT

- JP. BIARD
- D. CLAUZON
- P. ESCUDERO
- A. ROBERT
- N. VINOT
- S. BLAIS

## ★ PETITE ENFANCE

- M.A. ASCHEHOUG
- S. CHAINE
- S. HANNION
- S. TISON
- E. LANGLOIS
- S. BLAIS

## ★ SCOLAIRE/PÉRI-SCOLAIRE ET ENFANCE

- M.A. ASCHEHOUG
- S. CHAINE
- S. HANNION
- S. TISON
- C. LEQUELLENEC
- S. BLAIS

## ★ SPORTS, CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

- L. PLAGNOL
- S. CHAINE
- P. ESCUDERO
- A. HENRI
- CN. VINOT
- S. BLAIS

## ★ URBANISME

- M.H. PROFFIT
- J. QUIOC
- C. MARTIN DELORY
- H. TURQUET
- N. VINOT
- R. BONY

## ★ EAU

- A. HENRI
- H. TURQUET
- D. CLAUZON
- C. MARTIN-DELORY
- M. LEFEVRE
- R. BONY

## ★ CCAS

- I. TEIXEIRA
- P. ESCUDERO
- A. HENRI
- G. POCHELU
- M.H. PROFFIT
- J. QUIOC
- M. LEFEVRE
- R. BONY

## L'esprit Bacot

**Malgré des délais très courts et l'ampleur de la tâche, depuis le début du mandat, notre équipe est au travail sur tous les fronts pour remettre de l'ordre dans la gestion municipale.**

Des projets laissés en souffrance ont enfin été engagés.

- L'école maternelle, après validation des besoins avec les enseignants, va bénéficier d'une salle de restauration plus grande et de deux nouvelles salles de classe en rez-de-chaussée.
- Les travaux de rénovation de la passerelle de l'écluse et la réalisation d'un accès pour personne à mobilité réduite côté Bois-Le-Roi vont enfin être lancés dans les prochaines semaines. Ils seront pris en charge par Voies Navigables de France (VNF).

Les commissions municipales composées d'élus de toutes les listes sont au travail. A l'unanimité, la commission Eau a proposé de prolonger d'un an la délégation de service public à Veolia de la distribution de l'eau dans la commune. Elle va étudier des options

différentes de gestion de ce service pour dégager l'optimum coût/qualité pour les habitants : la régie intégrale par la commune ou une délégation à un prestataire extérieur.

Notre engagement pour une gestion rigoureuse et transparente des finances de la commune nous a amenés à nous interroger sur des dossiers traités par l'ancienne mandature.

Aujourd'hui, nous devons encore régler des factures restées impayées :

- La délibération prise le 15 janvier 2014 pour l'achat d'un terrain de 473m<sup>2</sup> en zone naturelle, sentier du Closeau, au prix de 10 000 euros alors que les domaines l'estimaient à 1 300 euros.
- La relance par le maître d'œuvre du projet de centre culturel pour une facture non réglée de septembre 2013 de 8 000 euros, portant sur différentes étapes du projet remontant à 2009 !

## Avec vous Bois-Le-Roi

**Une régie de l'eau pour que les citoyens-usagers décident des services, du prix et du budget**

Les 6 premiers mois du mandat MABILLE : mise en place laborieuse et encore inachevée des commissions. Ailleurs, les nouvelles équipes municipales sont en piste, à BLR : non !

Les sujets d'importance pourtant s'amoncellent : transfert du PLU à l'intercommunalité, disparition programmée de notre communauté de communes, expiration du contrat de fermage VEOLIA. Autant de sujets ignorés de la liste Mabilille. L'improvisation est permanente et l'autoritarisme vise à la masquer.

Pour AVEC VOUS A BLR, une priorité : la mise en régie municipale de la distribution d'eau.

Pourquoi ? Une étude a révélé des dysfonctionnements dans la distribution et une surévaluation des frais de structure et de personnel dans la gestion VEOLIA facturée aux Bacots.

Comment ? Ne pouvant vous en écrire plus (le Maire a réduit notre présente expression) nous vous invitons à :

- lire l'étude et nos commentaires sur notre blog : [avecvousblr.canalblog.com](http://avecvousblr.canalblog.com)
- participer à notre **réunion publique Vendredi 17 octobre à 20h15 au clos Saint-Père** en présence de **J-Luc TOULY**, Président de l'Association pour le Contrat Mondial de l'Eau

## Tous pour Bois-Le-Roi

**Le groupe Tous Pour Bois-Le-Roi travaille activement au sein du Conseil Municipal pour la bonne continuation des projets initiés de longue date.**

Grâce à l'équipe précédente, les bacots bénéficient de finances communales et intercommunales saines, de la rénovation et de l'entretien des réseaux de l'avenue Foch, du maintien des subventions aux associations sportives et culturelles et de l'organisation des rythmes scolaires.

Mais quelles assurances avons-nous sur la poursuite des actions structurantes pour notre commune ?

Extension de l'école maternelle et du centre de loisirs ? Création d'un télécentre (projet validé par la Région) ? Raccordement des bacots à la fibre optique ? Mise en concurrence du contrat de délégation de l'eau ? Prise en compte des études sur le transport et l'accessibilité de la gare SNCF ?

Nous restons très vigilants et attentifs aux bacots qui nous interpellent et regrettent que leurs attentes de concertations soient déjà déçues par des nouveaux élus qui ont vite oublié leurs promesses.

N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre écoute pour porter la voix des bacots au sein du Conseil Municipal.

**Vos élus Tous Pour Bois-Le-Roi**  
[touspourblr@gmail.com](mailto:touspourblr@gmail.com)

# MAIRIE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

## échos proche de vous

**Adresse de la  
mairie de Bois-Le-Roi**  
4 avenue Paul Doumer  
77590 Bois-Le-Roi

### Accueil en mairie

Tel. : 01 60 59 18 00  
Fax : 01 60 59 18 25  
Mail : [accueil@ville-boisleroi.fr](mailto:accueil@ville-boisleroi.fr)

### Site web de la mairie

[www.ville-boisleroi.fr](http://www.ville-boisleroi.fr)

### Horaires d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 -  
14h00 à 17h00  
Samedi : 9h00 à 12h00  
(uniquement Accueil-Etat Civil)

## Annuaire des Services Municipaux

### ■ Service Pôle Contact (Culturel, Manifestations)

[contacts@ville-boisleroi.fr](mailto:contacts@ville-boisleroi.fr)  
[manifestations@ville-boisleroi.fr](mailto:manifestations@ville-boisleroi.fr)

### ■ Service Urbanisme

Tel. : 01 60 59 18 08  
Mail : [urbanisme@ville-boisleroi.fr](mailto:urbanisme@ville-boisleroi.fr)  
[urbanisme2@ville-boisleroi.fr](mailto:urbanisme2@ville-boisleroi.fr)

### ■ Service Enfance

Tel. : 01 60 59 18 15  
Mail : [enfance@ville-boisleroi.fr](mailto:enfance@ville-boisleroi.fr)  
Sauf le mercredi après-midi :  
Tel. : 01 60 59 18 06  
Mail : [secretariat.enfance@ville-boisleroi.fr](mailto:secretariat.enfance@ville-boisleroi.fr)

### ■ Service état civil

Tel. : 01 60 59 18 05  
Mail : [public.etatcivil@ville-boisleroi.fr](mailto:public.etatcivil@ville-boisleroi.fr)

### ■ Police Municipale

Tel. : 01 60 59 18 17  
Mail : [police-municipale@ville-boisleroi.fr](mailto:police-municipale@ville-boisleroi.fr)

### ■ Centre Communal d'Action Sociale

Secrétariat fermé au public le vendredi  
Tel. : 01 60 59 18 26  
Mail : [ccas@ville-boisleroi.fr](mailto:ccas@ville-boisleroi.fr)

### ■ Accueil de Loisirs

Tel. : 01 60 69 11 22  
Mail : [le-soleilbacot@wanadoo.fr](mailto:le-soleilbacot@wanadoo.fr)

### ■ Halte Garderie

Tel. : 01 60 66 32 39  
Mail : [bbaccueil@ville-boisleroi.fr](mailto:bbaccueil@ville-boisleroi.fr)

### ■ Bibliothèque

Tel. : 01 60 69 54 06  
Mail : [bib.lr@ville-boisleroi.fr](mailto:bib.lr@ville-boisleroi.fr)  
Ouvert au public : Mercredi 10h00 à  
12h30 - 14h00 à 18h00, Jeudi de 10h00  
à 12h00, Samedi de 10h30 à 12h30 -  
14h00 à 17h00, Dimanche de 10h00 à  
12h00